

# DROITS, RESPONSABILITÉS ET RESSOURCES

**EN TANT QUE LOCATAIRE** Les locataires bénéficient de protections locales, étatiques et fédérales.  
Pour en savoir plus, consultez le site [SA.gov/TenantsRights](http://SA.gov/TenantsRights) ou scannez le code QR ci-dessous.

|                      | Droits des locataires   | Explication   | Protections légales  | Contact  |
|----------------------|---|---|--|--|
| AVIS DE DÉMÉNAGEMENT | Que dois-je faire si je reçois un avis de déménagement pour non-paiement du loyer ?                                   | <p>Vous n'avez pas besoin de quitter immédiatement votre logement lorsque votre pourvoyeur de logements locatifs vous adresse un avis de déménagement. Vous n'aurez pas besoin de quitter votre logement à moins d'être expulsé.</p> <p>Vous devez :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Discuter avec votre pourvoyeur de logements locatifs de la possibilité de commencer un plan d'accord de remboursement.</li> <li>2) Chercher des programmes d'aide à la location.</li> <li>3) Prévoir d'assister à l'audience d'expulsion pour défendre votre cause. Si vous n'y assistez pas, vous perdrez automatiquement votre cause.</li> </ol> <p>Votre pourvoyeur de logements locatifs est tenu de vous fournir une copie de la notification des droits des locataires dans un délai d'un jour à compter de la date d'émission d'un avis de déménagement pour non-paiement du loyer.</p> | <b>Avis sur les droits des locataires - ordonnance municipale.</b>   | Application du code - Département des services de développement de la Ville de San Antonio ; tél. 311 ou 210-207-6000.   |
| CONTRAT DE LOCATION  | Si je demande une copie de mon contrat de location, le pourvoyeur de logements locatifs est-il tenu de me la donner ? | Oui, si vous le demandez, votre pourvoyeur de logements locatifs est tenu de vous remettre une copie du contrat de location, y compris des contrats renouvelés. Votre contrat de location doit contenir les conditions de votre hébergement. Il est donc important que vous en conserviez une copie pour vos dossiers.  | <b>Section 92.024 du code de la propriété du Texas.</b>  | <p>Adressez-vous d'abord à votre pourvoyeur de logements locatifs ou au gestionnaire de la propriété pour obtenir de l'aide.</p> <p>Pour obtenir une assistance juridique dans le cadre de la procédure d'expulsion, vous pouvez contacter Texas RioGrande Legal Aid. Coordonnées : Tél. 210-212-3703 ou Courriel : RightToCounsel@trla.org.</p> |
| RÉPARATIONS          | J'ai besoin que des réparations essentielles soient effectuées dans mon logement, que dois-je faire ?                 | En vertu de la loi texane, vous avez droit à des conditions de vie sûres et saines. Les propriétaires doivent se conformer au code d'entretien des biens immobiliers de la ville et donner suite aux demandes de réparation. Ne retenez pas votre loyer si votre pourvoyeur de logements locatifs ne fait pas les réparations, car cela peut conduire à une expulsion. Veuillez à demander des réparations comme indiqué dans votre contrat de location. Documentez vos demandes de réparations écrites par courrier certifié. Si votre pourvoyeur de logements locatifs ne réagit pas, appelez le 311 ou le 210-207-6000.  | <b>Texas Property Code Section 92.056/San Antonio Property Maintenance Code (Code d'entretien des biens immobiliers de San Antonio).</b> | Application du code - Département des services de développement de la Ville de San Antonio ; tél. 311 or 210-207-6000. Pour assistance légale, vous pouvez contacter le Texas RioGrande Legal Aid. Coordonnées : Tél. 210-212-3703 ou Courriel : RightToCounsel@trla.org.  |
| DISCRIMINATION       | Que faire si j'ai l'impression que mon pourvoyeur de logements locatifs exerce une discrimination à mon égard ?       | Vous avez le droit de ne pas subir de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, la religion, le sexe, la situation familiale, le handicap, l'orientation sexuelle, le statut de vétéran, l'âge ou l'identité sexuelle. L'accès à votre logement ou votre demande de logement ne peuvent être refusés pour l'une des raisons énumérées ci-dessus.  | <b>Lois fédérale et texane sur le logement équitable/ordonnance de la ville de San Antonio sur la non-discrimination.</b>                | Ville de San Antonio, Équipe pour le logement équitable : Tél. 210-207-5309.   |

suite »



**NEIGHBORHOOD & HOUSING SERVICES**

[SA.gov/NHSD](http://SA.gov/NHSD)

Ce dépliant est destiné à des fins éducatives et ne doit pas être utilisé pour des conseils juridiques.



# DROITS, RESPONSABILITÉS ET RESSOURCES

## EN TANT QUE LOCATAIRE (SUITE)

|                   | Droits des locataires  | Explication   | Protections légales   | Contact  |
|-------------------|--|---|---|--|
| REPRÉSAILLES      | <b>Mon pourvoyeur de logements locatifs peut-il exercer des représailles à mon endroit ?</b>   | Non, votre propriétaire ne peut pas exercer de représailles à votre endroit pour avoir exercé vos droits en vertu de votre contrat de location, d'une ordonnance municipale, d'une loi de l'État ou d'une loi fédérale, pour avoir demandé des réparations dans votre logement, pour s'être plaint à la ville d'infractions au code, pour avoir organisé une association de locataires ou pour avoir participé à une telle association. Les représailles consistent à demander l'expulsion, à refuser de vous donner accès aux locaux, à diminuer les services, à augmenter votre loyer ou à faire quoi que ce soit qui interfère matériellement avec l'exercice de vos droits pendant une période de six mois. | <b>Section 92.331 du code de la propriété du Texas.</b>       | Ville de San Antonio, programme de droit à l'assistance d'un avocat, administré par Texas RioGrande Legal Aid, coordonnées : Tél. <b>210-212-3703</b> ou Courriel : RightToCounsel@trla.org. |
| HANDICAP          | <b>Quelles sont les demandes de modifications ou d'aménagements de l'unité que mon pourvoyeur de logements locatifs est tenu de faire si je souffre d'un handicap ?</b>          | Si vous souffrez d'un handicap physique ou mental, vous avez le droit de bénéficier d'aménagements raisonnables dans les règles, les politiques, les pratiques ou les services de votre pourvoyeur de logements locatifs.   | <b>Lois fédérale et texane sur le logement équitable.</b>     | Programme de logement équitable de la Ville de San Antonio ; tél. <b>210-207-5309</b> .  |
| DÉPÔT DE GARANTIE | <b>Que faire si mon pourvoyeur de logements locatifs retient mon dépôt de garantie ?</b>   | Vous avez le droit de récupérer votre dépôt de garantie, à moins que vous ne deviez à votre pourvoyeur de logements locatifs des dommages ou d'autres frais antérieurs, comme indiqué dans votre contrat de location. Votre pourvoyeur de logements locatifs ne peut pas déduire des fonds de votre dépôt de garantie pour l'usure normale du logement. Vous devez documenter l'état de l'appartement à l'aide de photos.   | <b>Section 92.103 du code de la propriété du Texas.</b>       | Ville de San Antonio, programme de droit à l'assistance d'un avocat, administré par Texas RioGrande Legal Aid. Coordonnées : Tél. <b>210-212-3703</b> ou Courriel : RightToCounsel@trla.org. |
| BON DE LOGEMENT   | <b>Que faire si ma demande de location est refusée parce que j'utilise un bon de logement ?</b>  | Certaines propriétés qui ont reçu des incitations de la ville de San Antonio après juin 2020 ne peuvent pas refuser un locataire potentiel parce qu'il a un bon de logement, si le locataire est par ailleurs qualifié.   | <b>Politique d'incitation en matière de bons de logement.</b> | Ville de San Antonio ; appelez le 311 ou le 210-207-6000   |
| LANGUE            | <b>Puis-je demander à mon pourvoyeur de logements locatifs de me remettre mon contrat de location ou d'autres documents essentiels au logement dans la langue de mon choix ?</b> | Si vous habitez ou recherchez un logement dans certains programmes financés par le gouvernement fédéral, tels que les logements publics ou le programme de bons de logement, vous pouvez demander des traductions ou des interprétations de tous les documents essentiels relatifs au logement, y compris votre contrat de location.  | <b>Titre VI de la loi sur les droits civils.</b>              | Bureau fédéral des droits civils, HHS.gov/OCR. Programme de logement équitable de la Ville de San Antonio ; tél. <b>210-207-5309</b> .   |

